

Saint-Ouen-sur-Seine, le 2 mai 2022

Madame Valérie PÉCRESSE
Présidente du Conseil d'Administration
Ile-de-France Mobilités
41 rue de Châteaudun
75 009 PARIS

Objet : Avis de la Commission d'enquête publique relative au prolongement de la ligne 1 du métro – Demande d'un point d'information et d'un débat lors du Conseil d'Administration du 25 mai 2022

Madame la Présidente,

Depuis plusieurs décennies, les élu.es de Fontenay-sous-Bois, Vincennes et du Val-de-Marne se mobilisent pour le prolongement de la ligne 1 du métro à l'Est. Rejoints par la commune de Montreuil, le Département de Seine-Saint-Denis et des collectifs citoyens, un consensus fort en faveur de ce projet est né et a permis la conduite d'études sérieuses, la tenue de la concertation en 2014 puis de l'enquête publique en 2022 après moult rebondissements.

Le 2 mai 2022, le rapport de la commission d'enquête publique a été publié par la Préfecture du Val-de-Marne. Malgré une mobilisation exceptionnelle des services d'Ile-de-France Mobilités et des forces vives locales, l'avis facultatif de la commission d'enquête est défavorable.

Il s'agit d'un véritable choc pour les élu.es de ce secteur et pour les milliers de personnes qui soutiennent ce prolongement et attendent des solutions à leurs difficultés de déplacement dans un contexte d'urgence climatique. En effet, bien que balayant une partie des *fake news* et des arguments de la principale association opposée au projet et constituée pour l'occasion, cet avis vient porter un coup dur au prolongement tout en reconnaissant, paradoxalement, son utilité publique.

Cet avis vient, de notre point de vue, rompre la logique partagée largement – et que nous soutenons – qui considère le développement des transports collectifs comme une solution sociétale aux besoins de déplacements et à l'impérieuse action face à l'urgence climatique. De plus, cet avis d'une commission administrative semble céder à l'ambiance d'une époque, celle de la désinformation, des *fake news* et de la pression des intérêts particuliers, éléments saillants de cette enquête publique.

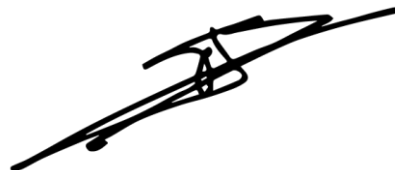
Au regard des impacts régionaux de cet avis, il nous semble en effet vital de tirer les enseignements de cette enquête publique et d'en évaluer les conséquences sur les projets de transports en cours. Conscient de la situation, **notre groupe demande que le Conseil d'Administration puisse débattre de cet événement et ses conséquences au cours de sa séance prévue le 25 mai 2022.**

Enfin, nous souhaitons que soient définies rapidement avec les Maires concernés les bases d'un plan d'actions pour les transports de l'Est parisien où les usagers restent confrontés à des difficultés majeures de déplacements, difficultés qui seront renforcées par la crise énergétique, la mise en place, nécessaire mais qui doit être accompagnée, de la Zone à Faibles Emissions, par la reprise de la croissance des déplacements prévues en 2024, par la saturation des réseaux existants (RER A, A 86, bus...) et par ce report *sine die* de la ligne 1.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.



Céline MALAISÉ
Conseillère régionale d'Île-de-France
Présidente du groupe Gauche Communiste Écologiste et Citoyenne



Fabien GUILLAUD-BATAILLE
Conseiller régional d'Île-de-France
Administrateur d'Île-de-France Mobilités

Pour toute correspondance :

*Madame Céline Malaisé
Monsieur Fabien Guillaud-Bataille
Groupe Gauche Communiste, Écologiste et Citoyenne
Conseil régional d'Île-de-France
2 rue Simone Veil
93 400 Saint-Ouen-sur-Seine
celine.malaise@gmail.com*



yoann.rispal@iledefrance.fr